

Programme Horaire

VENDREDI 14 JUN 2024

COURSES			CONCOURS		
HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
16 : 00	100m Haies	U16G (MG)	15 : 30	Marteau	U16G (MG)
16 : 15	80m Haies	U16F (MF)	15 : 30	Perche	U14F (BF)-BG
16 : 30	80m Haies	U14G (BG)	15 : 30	Hauteur	U14G (BG)
16 : 45	60m Haies	U14F (BF)	15 : 30	Poids	U14G (BG)
17 : 00	80m	U16F (MF)	15 : 30	Longueur	U16G (MG)
17 : 15	80m	U16G (MG)			
17 : 30	60m	U14F (BF)	17 : 40	Marteau	U16F (MF)
17 : 45	60m	U14G (BG)	17 : 40	Hauteur	U16G (MG)
18 : 00	250m	U16F (MF)	17 : 40	Poids	U14F (BF)
18 : 15	250m	U16G (MG)	17 : 40	Longueur	U16F (MF)
18 : 30	5000m Marche	U16G (MG)			

SAMEDI 15 JUN 2024 [MATIN]

COURSES			CONCOURS		
HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
09 : 00	2000m Marche	U14F (BF)	09 : 00	Disque	U16F (MF)
09 : 20	2000m Marche	U14G (BG)	09 : 00	Perche	U16F (MF)
09 : 35	250m Haies	U16F (MF)	09 : 00	Hauteur	U14F (BF)
09 : 50	250m Haies	U16G (MG)	09 : 00	Longueur	U14G (BG)
10 : 05	120m	U14F (BF)	09 : 00	Javelot	U14F (BF)
10 : 25	120m	U14G (BG)			
10 : 45	150 m	U16F (MF)	10 : 30	Disque	U16G (MG)
11 : 05	150m	U16G (MG)	10 : 30	Javelot	U14G (BG)
11 : 25	4 x 60m	U14F (BF)	10 : 30	Poids	U16F (MF)
11 : 45	4 x 60m	U14G (BG)	10 : 30	Longueur	U14F (BF)

SAMEDI 15 JUN 2024 [APRES- MIDI]

COURSES			CONCOURS		
HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES	HORAIRES	EPREUVES	CATEGORIES
16 : 00	1 200m	U14F (BF)	15 : 30	Perche	U16G (MG)
16 : 15	1 200m	U14G (BG)	15 : 30	Hauteur	U16F (MF)
16 : 30	1 200m	U16F (MF)	15 : 30	Disque	U14G (BG)
16 : 45	1 200m	U16G (MG)	15 : 30	Javelot	U16G (MG)
17 : 00	2000m	U14F (BF)	15 : 30	T. Saut	U16F (MF)
17 : 15	2000m	U14G (BG)			
17 : 30	2000m	U16F (MF)	17 : 30	Poids	U16G (MG)
17 : 45	2000m	U16G (MG)	17 : 30	Disque	U14F (BF)
18 : 00	3000m Marche	U16F (MF)	17 : 30	Javelot	U16F (MF)
18 : 15	4x80m	U16F (MF)	17 : 30	T. Saut	U16G (MG)
18 : 30	4x80m	U16G (MG)			

Règlement Technique

Article 1 : Organisation

La Ligue d'Athlétisme de la wilaya de Bejaia organise sous l'égide de la Fédération Algérienne d'Athlétisme la compétition intitulée : « **Championnat régional U14 & U16 (F & G)** ».

Article 2 : Participation et catégorie d'âge

La compétition est ouverte aux athlètes des clubs affiliés aux ligues de la région Centre-Est au titre de la saison sportive 2023/2024.

Catégories	Années de Naissance	
	Filles	Garçons
Benjamines	2011-2012	2011-2012
Minimes	2009-2010	2009-2010

Article 03 : Les épreuves retenues

COURSES			
BF	BG	MF	MG
60 m	60 m	80 m	80 m
120 m	120 m	150 m	150 m
1200 m	1200 m	250 m	250 m
2000 m	2000 m	1200 m	1200 m
60 m H (0.76)	80 m H (0.76)	2000 m	2000 m
2000 m Marche	2000 m Marche	80 m H (0.76)	100 m H (0.84)
4x60m	4x60m	250 m H (0.76)	250 m H (0.76)
		3000 m Marche	5000 m Marche
		4x80m	4x80m
CONCOURS			
Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur
Perche	Perche	T/Saut	T/Saut
Poids (2kg)	Poids (3kg)	Perche	Perche
Disque (600g)	Disque (1kg)	Poids (3kg)	Poids (4kg)
Javelot (400g)	Javelot (500g)	Disque (600g)	Disque (1.5kg)
		Javelot (500g)	Javelot (600g)
		Marteau (3kg)	Marteau (4kg)

Article 4 : Le Championnat régional U14 & U16 est organisé sur trois (03) demi-journées.

Article 5 : Minima de participation

Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler un ou un ensemble d'épreuves si le nombre de participants est inférieur à trois (03) athlètes ou si les conditions atmosphériques l'exigent.

Article 6 : Les Championnats de wilaya U14 & U16 sont qualificatifs aux championnats régionaux.

La liste des athlètes qualifiés est arrêtée sur la base de la compilation des résultats des compétitions des championnats de wilaya et les compétitions FAA).

Le CTR de la région est habilité à arrêter les performances de qualification (Minima).

Le CTR de la région est habilité à autoriser un athlète à prendre part à la compétition s'il n'est pas qualifié à ce championnat (les motifs évoqués par les clubs seront étudiés au cas par cas).

Article 7 : Licence

La présentation de la licence est obligatoire. En cas d'oubli de la licence, un athlète peut participer à la compétition en formulant une déclaration et en s'acquittant d'une somme de **mille (1000,00)** dinars non remboursables.

Article 8 : Limitation des épreuves

Chaque athlète peut prendre part à deux (02) épreuves au choix (outre le relais). Si les 2 épreuves sont des courses, une seule pourra dépasser 150m.

Le non-respect de ces clauses entraînera obligatoirement la disqualification de l'athlète réfractaire.

Article 9 : Tenue aux couleurs du Clubs

Le port de la tenue du club est obligatoire pour tous les athlètes. Une publicité peut y être insérée conformément aux règles de l'IAAF.

Article 10 : Planche d'appel au Triple Saut :

U16 F	8-9 m		U16 G	9-11m	Choix définitif
--------------	-------	--	--------------	-------	-----------------

Article 11 : Courses de relais (RT 24.11 WA)

La composition d'une équipe et l'ordre des coureurs pour une course de relais doivent être officiellement communiqués au plus tard à l'heure d'appel publié (c.-à-d. l'heure à laquelle tous les athlètes doivent être présents dans la Chambre d'appel) pour la série en question à chaque tour de la compétition. L'équipe devra concourir dans l'ordre déclaré. Le non-respect de cette Règle par une équipe entraînera sa disqualification.

Article 12 : Engagements simultanés (RT 4.3 WA)

Si un athlète est engagé à la fois dans une Épreuve sur piste et dans un Concours, ou dans plusieurs Concours se déroulant simultanément, le Juge-arbitre compétent pourra autoriser cet athlète, pour un tour d'essais à la fois, ou pour chaque essai au Saut en hauteur et au Saut à la perche, à réaliser son essai dans un ordre différent de celui établi par la liste des départs. Toutefois, si par la suite un athlète ne se présente pas pour l'essai en question, **il sera considéré** comme y renonçant (-), dès que la période de temps autorisée pour l'essai sera écoulée.

(Étant donné que cette possibilité n'existe que pour ce tour / essai particulier autorisé par le Juge-arbitre, si l'athlète ne se présente pas lors d'un tour / essai ultérieur, lorsque son ordre de passage sera à nouveau conforme à la liste des départs, il sera considéré comme échec (X) une fois que la période de temps autorisée pour l'essai se sera écoulée).

Note : Dans les Concours, le Juge-arbitre n'autorisera pas un athlète à faire un essai dans un ordre différent dans le tour final mais il pourra l'autoriser dans un des tours précédents.

Article 13 : Aide non autorisée (RT 6.3 WA)

6.3.2 La possession ou l'utilisation dans la zone de compétition de caméscopes, radios, lecteurs CD, émetteurs radio, téléphones portables ou tout appareil similaire ;

6.3.5 Les conseils ou autres formes d'aide apportés par un officiel de la compétition en dehors de son rôle spécifique dans la compétition au moment donné (par exemple, communiquer des conseils techniques, indiquer le point d'appel dans une épreuve de saut, excepté pour indiquer une faute dans les Sauts horizontaux, les écarts de temps ou de distance dans une course, etc.) ;

6.3.6 Recevoir une aide physique de la part d'un autre athlète (autre que de l'aide pour se relever) qui permette de progresser dans la course.

Article 14 : Chambre d'appel

Seuls les athlètes concernés ont accès à la chambre d'appel. Afin que la période d'attente soit la plus courte possible, il est important que les athlètes se présentent à la chambre d'appel aux horaires déterminés ci-après, sans engins ou autre objet interdit :

Epreuves	Entrée à la chambre d'appel	Entrée sur le lieu de compétition	Obs
Sprint/haies	20' avant le début de l'épreuve	10' avant le début de l'épreuve	Un aide- starter récupèrera les athlètes de la ch. d'appel.
1/2 fond	15' avant le début de l'épreuve	5' avant le début de l'épreuve	
Perche	40' avant le début de l'épreuve	30' avant le début de l'épreuve	Un juge désigné par le chef juge récupèrera les athlètes de la ch. d'appel.
Autres	30' avant le début de l'épreuve	20' avant le début de l'épreuve	

Tout athlète ne s'y présentant pas à l'heure indiquée, peut se voir refuser la participation à la compétition.

Le C.T.R de la région Centre-Est

Youcef SOLTANA